

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20006578700026	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COMMUNAUTE DE COMMUNES dont la population est de 3500 habitants et plus CDC PONT-AUDEMER - VAL DE RISLE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PONT AUDEMER

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASST PONT AUDEMER- VAL DE RISLE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	29
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	30
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	34
A3.2 - Etalement des provisions	35
A4.1 - Equilibre des opérations financières	36
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	37
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	38
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	39
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	40
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	41
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	42
A6 - Etat des charges transférées	43
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	44

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	45
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	46
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	47
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	48
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	49
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	50
B1.7 - Etat des engagements reçus	51
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	52
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	53

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	54
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	58
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	59

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	60
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 816 280,13
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	3 816 280,13

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	2 064 302,58
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	2 341 661,12
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 3 784 703,18
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 190 666,88
	TOTAL	
	TOTAL DU BUDGET (3)	12 006 947,01

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 275 590,00	0,00	1 076 050,00	1 076 050,00	1 076 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 885,01	0,00	520 000,00	520 000,00	520 000,00
014	Atténuations de produits	143 239,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 140,00	0,00	20 513,00	20 513,00	20 513,00
Total des dépenses de gestion des services		1 937 854,01	0,00	1 756 563,00	1 756 563,00	1 756 563,00
66	Charges financières	230 000,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	25 000,00	0,00	101 500,00	101 500,00	101 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	29 289,55	29 289,55	29 289,55
Total des dépenses réelles d'exploitation		2 198 854,01	0,00	2 173 352,55	2 173 352,55	2 173 352,55
023	Virement à la section d'investissement (6)	323 559,10	0,00	142 927,58	142 927,58	142 927,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	764 715,37	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 088 274,47	0,00	1 642 927,58	1 642 927,58	1 642 927,58
TOTAL		3 287 128,48	0,00	3 816 280,13	3 816 280,13	3 816 280,13

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 816 280,13
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	5 400,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 391 361,00	0,00	2 845 000,00	2 845 000,00	2 845 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	282,00	0,00	50,00	50,00	50,00
Total des recettes de gestion des services		2 397 043,00	0,00	2 849 050,00	2 849 050,00	2 849 050,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	500,00	0,00	100,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 397 543,00	0,00	2 849 150,00	2 849 150,00	2 849 150,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	449 758,79	0,00	456 792,07	456 792,07	456 792,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		449 758,79	0,00	456 792,07	456 792,07	456 792,07
TOTAL		2 847 301,79	0,00	3 305 942,07	3 305 942,07	3 305 942,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	510 338,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 816 280,13
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 186 135,51
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	998,40	100 000,00	100 000,00	100 998,40
21	Immobilisations corporelles	248 000,00	105 343,10	216 000,00	216 000,00	321 343,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 033 000,00	2 231 743,62	271 375,00	271 375,00	2 503 118,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	3 576,00	0,00	0,00	3 576,00
Total des dépenses d'équipement		3 284 000,00	2 341 661,12	587 375,00	587 375,00	2 929 036,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00	0,00	790 135,51	790 135,51	790 135,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		130 083,39	130 083,39	130 083,39
Total des dépenses financières		700 000,00	0,00	920 218,90	920 218,90	920 218,90
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 984 000,00	2 341 661,12	1 507 593,90	1 507 593,90	3 849 255,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	449 758,79		456 708,68	456 708,68	456 708,68
041	Opérations patrimoniales (4)	288 205,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		737 963,79		556 708,68	556 708,68	556 708,68
TOTAL		4 721 963,79	2 341 661,12	2 064 302,58	2 064 302,58	4 405 963,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	3 784 703,18
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 190 666,88
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 241 660,00	5 379 141,30	21 375,00	21 375,00	5 400 516,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 518 334,32	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 759 994,32	5 379 141,30	21 375,00	21 375,00	5 400 516,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	585 490,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
106	Réserves (7)	535 225,66	0,00	747 223,00	747 223,00	747 223,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 120 715,66	0,00	1 047 223,00	1 047 223,00	1 047 223,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total des recettes réelles d'investissement		3 880 709,98	5 379 141,30	1 068 598,00	1 068 598,00	6 447 739,30
021	Virement de la section d'exploitation (4)	323 559,10		142 927,58	142 927,58	142 927,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	764 715,37		1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	288 205,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 376 479,47		1 742 927,58	1 742 927,58	1 742 927,58
TOTAL		5 257 189,45	5 379 141,30	2 811 525,58	2 811 525,58	8 190 666,88

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 190 666,88
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	1 186 218,90
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 076 050,00		1 076 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	520 000,00		520 000,00
014	Atténuations de produits	140 000,00		140 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 513,00		20 513,00
66	Charges financières	280 000,00	0,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	101 500,00	0,00	101 500,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	6 000,00	1 500 000,00	1 506 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	29 289,55		29 289,55
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		142 927,58	142 927,58
Dépenses d'exploitation – Total		2 173 352,55	1 642 927,58	3 816 280,13

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 816 280,13
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	445 275,00	445 275,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		11 433,68	11 433,68
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	790 135,51	0,00	790 135,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 576,00		3 576,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	100 998,40	0,00	100 998,40
21	Immobilisations corporelles (6)	321 343,10	0,00	321 343,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 503 118,62	100 000,00	2 603 118,62
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	130 083,39		130 083,39
Dépenses d'investissement – Total		3 849 255,02	556 708,68	4 405 963,70

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 784 703,18
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 190 666,88
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 845 000,00		2 845 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00		50,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	445 275,00	445 375,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	11 517,07	11 517,07
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 849 150,00	456 792,07	3 305 942,07

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	510 338,06
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 816 280,13
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	300 000,00	0,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	5 400 516,30	0,00	5 400 516,30
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 500 000,00	1 500 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		142 927,58	142 927,58
Recettes d'investissement – Total		5 700 516,30	1 742 927,58	7 443 443,88

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	747 223,00
------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 190 666,88
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	1 275 590,00	1 076 050,00	1 076 050,00
604	Achats d'études, prestations de services	80 000,00	60 000,00	60 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	500 000,00	400 000,00	400 000,00
6062	Produits de traitement	100 000,00	80 000,00	80 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	35 500,00	31 500,00	31 500,00
6064	Fournitures administratives	1 000,00	750,00	750,00
6066	Carburants	25 000,00	35 000,00	35 000,00
6068	Autres matières et fournitures	5 000,00	5 000,00	5 000,00
611	Sous-traitance générale	6 000,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	3 500,00	7 000,00	7 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 720,00	2 000,00	2 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6156	Maintenance	55 800,00	55 200,00	55 200,00
6161	Multirisques	7 000,00	21 800,00	21 800,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	30 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00
618	Divers	68 500,00	85 000,00	85 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	30 000,00	50 000,00	50 000,00
6226	Honoraires	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	24 000,00	10 000,00	10 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	400,00	0,00	0,00
6237	Publications	1 620,00	3 500,00	3 500,00
6248	Divers	70 000,00	60 000,00	60 000,00
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	1 800,00	1 800,00	1 800,00
6262	Frais de télécommunications	7 500,00	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimilés	250,00	1 500,00	1 500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	130 000,00	70 000,00	70 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	500 885,01	520 000,00	520 000,00
6218	Autre personnel extérieur	3 988,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	280,00	500,00	500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	4 990,00	6 000,00	6 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	288 615,00	309 000,00	309 000,00
6413	Primes et gratifications	47 310,00	45 000,00	45 000,00
6414	Indemnités et avantages divers	4 570,00	7 000,00	7 000,00
6415	Supplément familial	6 710,00	7 000,00	7 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	62 510,00	53 000,00	53 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 450,00	80 000,00	80 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	2 690,00	4 000,00	4 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 932,01	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	500,00	500,00
648	Autres charges de personnel	5 540,00	8 000,00	8 000,00
014	Atténuations de produits (7)	143 239,00	140 000,00	140 000,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	143 239,00	140 000,00	140 000,00
65	Autres charges de gestion courante	18 140,00	20 513,00	20 513,00
6541	Créances admises en non-valeur	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6542	Créances éteintes	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	1 840,00	4 213,00	4 213,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 937 854,01	1 756 563,00	1 756 563,00
66	Charges financières (b) (8)	230 000,00	280 000,00	280 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	200 000,00	250 000,00	250 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	30 000,00	30 000,00	30 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	25 000,00	101 500,00	101 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	25 000,00	70 000,00	70 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	1 500,00	1 500,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	6 000,00	6 000,00	6 000,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	29 289,55	29 289,55
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		2 198 854,01	2 173 352,55	2 173 352,55
023	Virement à la section d'investissement	323 559,10	142 927,58	142 927,58
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	764 715,37	1 500 000,00	1 500 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	764 715,37	1 500 000,00	1 500 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 088 274,47	1 642 927,58	1 642 927,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 088 274,47	1 642 927,58	1 642 927,58
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 287 128,48	3 816 280,13	3 816 280,13

+

RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			3 816 280,13
---	--	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	30 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	5 400,00	4 000,00	4 000,00
64198	Autres remboursements	5 400,00	4 000,00	4 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 391 361,00	2 845 000,00	2 845 000,00
70128	Autres taxes et redevances	45 000,00	35 000,00	35 000,00
704	Travaux	80 000,00	60 000,00	60 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 064 000,00	2 550 000,00	2 550 000,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	143 239,00	140 000,00	140 000,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	30 000,00	35 000,00	35 000,00
7068	Autres prestations de services	25 000,00	25 000,00	25 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	4 122,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	282,00	50,00	50,00
7581	FCTVA	282,00	0,00	0,00
7588	Autres	0,00	50,00	50,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 397 043,00	2 849 050,00	2 849 050,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	500,00	100,00	100,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	500,00	100,00	100,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 397 543,00	2 849 150,00	2 849 150,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	449 758,79	456 792,07	456 792,07
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	449 758,79	445 275,00	445 275,00
7815	Rep. prov. charges d'exploitat°	0,00	11 433,68	11 433,68
7874	Reprises autres provisions réglementées	0,00	83,39	83,39
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		449 758,79	456 792,07	456 792,07
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 847 301,79	3 305 942,07	3 305 942,07

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	510 338,06
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 816 280,13
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 000,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	100 000,00	100 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	248 000,00	216 000,00	216 000,00
21562	Service d'assainissement	240 000,00	200 000,00	200 000,00
2157	Aménagements matériels industriels	2 000,00	12 000,00	12 000,00
2158	Autres	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 000,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	3 033 000,00	271 375,00	271 375,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 033 000,00	271 375,00	271 375,00
720801	Opération d'équipement n° 720801 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 284 000,00	587 375,00	587 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	700 000,00	790 135,51	790 135,51
1641	Emprunts en euros	700 000,00	680 135,51	680 135,51
16878	Remboursements des autres dettes	0,00	110 000,00	110 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	130 083,39	130 083,39
Total des dépenses financières		700 000,00	920 218,90	920 218,90
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 984 000,00	1 507 593,90	1 507 593,90
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	449 758,79	456 708,68	456 708,68
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>449 758,79</i>	<i>456 708,68</i>	<i>456 708,68</i>
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	0,00	90 756,00	90 756,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	196 718,00	260 376,00	260 376,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	27 180,79	45 336,00	45 336,00
139188	des tiers	225 860,00	48 807,00	48 807,00
15722	Provisions pour gros entretien	0,00	11 433,68	11 433,68
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	288 205,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	288 205,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		737 963,79	556 708,68	556 708,68
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 721 963,79	2 064 302,58	2 064 302,58

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	2 341 661,12
-----------------------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	3 784 703,18
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 190 666,88
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 241 660,00	21 375,00	21 375,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	311 340,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00
13188	des tiers	930 320,00	21 375,00	21 375,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 518 334,32	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 518 334,32	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 759 994,32	21 375,00	21 375,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 120 715,66	1 047 223,00	1 047 223,00
10222	FCTVA	585 490,00	300 000,00	300 000,00
1068	Autres réserves	535 225,66	747 223,00	747 223,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 120 715,66	1 047 223,00	1 047 223,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		3 880 709,98	1 068 598,00	1 068 598,00
021	Virement de la section d'exploitation	323 559,10	142 927,58	142 927,58
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	764 715,37	1 500 000,00	1 500 000,00
28031	Frais d'études	1 840,00	20 000,00	20 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	750,00	20 000,00	20 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	40 389,60	80 000,00	80 000,00
28131	Bâtiments	165 854,00	175 000,00	175 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 374,00	6 500,00	6 500,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	0,00	80 000,00	80 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	399 516,85	800 000,00	800 000,00
28154	Matériel industriel	6 370,30	12 000,00	12 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	141 909,92	240 000,00	240 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	1 539,80	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	0,00	6 000,00	6 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 146,95	8 000,00	8 000,00
28184	Mobilier	173,00	500,00	500,00
28188	Autres	850,95	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 088 274,47	1 642 927,58	1 642 927,58
041	Opérations patrimoniales (8)	288 205,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	100 000,00	100 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	288 205,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 376 479,47	1 742 927,58	1 742 927,58
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 257 189,45	2 811 525,58	2 811 525,58

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	5 379 141,30
----------------------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 190 666,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DE 042*.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 720801 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENTS%

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		544 510,64	a 3 576,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	544 510,64	3 576,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	544 510,64	3 576,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 576,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					12 506 626,09									
1641 Emprunts en euros (total)					12 506 626,09									
000212	Caisse d'Epargne de Normandie		18/11/2010	18/02/2011	400 000,00	F	Taux fixe à 3,56%	3,560	3,560	EUR	T	P	O	A-1
000225	Caisse d'Epargne de Normandie		23/11/2011	23/02/2012	1 996 000,00	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	3,970	EUR	T	C	O	A-1
000226	CA Corporate & Investment Bank		30/12/2011	30/03/2012	2 746 000,00	F	Taux fixe à 3,30%	3,300	3,346	EUR	T	C	O	A-1
000231	CA Corporate & Investment Bank		28/09/2012	31/12/2012	2 834 000,00	F	Taux fixe à 2,705%	2,705	2,750	EUR	T	C	O	A-1
000234	Caisse d'Epargne de Normandie		30/11/2012	28/02/2013	550 000,00	F	Taux fixe à 4,34%	4,340	4,340	EUR	T	P	O	A-1
154631	Caisse des Dépôts et Consignations	20/12/2023	01/01/2025	01/04/2025	2 046 626,09	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	3,910	EUR	T	P	O	A-1
213	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine		22/12/2010	22/03/2011	420 000,00	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	1,471	1,491	EUR	T	P	O	A-1
237	Caisse d'Epargne de Normandie	20/08/2010	28/06/2013	28/09/2013	1 054 000,00	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	0,668	0,677	EUR	T	P	O	A-1
273	Crédit Agricole Mutuel Normandie Seine		15/11/2010	15/02/2011	60 000,00	F	Taux fixe à 2,95%	2,950	2,950	EUR	T	P	O	A-1
5324814	Caisse d'Epargne de Normandie	27/07/2018	17/09/2018	05/01/2019	400 000,00	F	Taux fixe à 1,04%	1,040	1,040	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 775 442,40									
1681 Autres emprunts (total)					2 727 475,40									
000206	Agence de l'Eau Seine Normandie		26/01/2010	26/01/2011	17 919,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000210	Agence de l'Eau Seine Normandie		13/09/2010	13/09/2011	26 123,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000219	Agence de l'Eau Seine Normandie		28/07/2011	27/07/2012	184 954,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000220	Agence de l'Eau Seine Normandie	06/10/2011	06/10/2011	06/10/2012	118 926,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000222	Agence de l'Eau Seine Normandie		02/12/2011	02/12/2012	45 966,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000223	Agence de l'Eau Seine Normandie		02/11/2011	02/11/2012	18 738,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000224	Agence de l'Eau Seine Normandie		02/11/2011	02/11/2012	41 320,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
000230	Agence de l'Eau Seine Normandie		20/05/2012	20/05/2013	103 547,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10133151/01	Agence de l'Eau Seine Normandie		01/10/2009	30/09/2010	44 711,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1013315101	Agence de l'Eau Seine Normandie		01/10/2009	30/09/2010	44 711,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1029974102	Agence de l'Eau Seine Normandie		21/05/2012	20/05/2013	142 413,60	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1048403101	Agence de l'Eau Seine Normandie		21/01/2015	20/01/2016	85 443,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
10604811	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/04/2019	03/04/2020	91 476,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
207	Agence de l'Eau Seine Normandie		21/06/2014	21/06/2015	1 093 339,40	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
232	Agence de l'Eau Seine Normandie		02/06/2017	02/06/2018	92 884,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
241	Agence de l'Eau Seine Normandie		25/05/2013	25/05/2014	162 902,40	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
254	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/02/2016	03/02/2017	129 928,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
269	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/02/2016	03/02/2017	145 506,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
270	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/02/2016	03/02/2017	31 238,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
271	Agence de l'Eau Seine Normandie		03/02/2016	03/02/2017	67 284,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
279	Agence de l'Eau Seine Normandie		23/08/2017	23/08/2018	38 146,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					47 967,00									
1085965	Agence de l'Eau Seine Normandie		30/09/2021	30/09/2022	47 967,00	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					15 282 068,49									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 100 473,41					474 598,15	218 422,55	0,00	25 901,15
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 100 473,41					474 598,15	218 422,55	0,00	25 901,15
000212	N	0,00	A-1	219 731,42	10,88	F	Taux fixe à 3,56%	3,560	16 626,93	7 602,11	0,00	843,56
000225	N	0,00	A-1	958 080,00	11,90	F	Taux fixe à 3,97%	3,970	79 840,00	36 847,16	0,00	3 583,46
000226	N	0,00	A-1	1 258 583,16	11,00	F	Taux fixe à 3,30%	3,300	114 416,68	40 670,58	0,00	104,88
000231	N	0,00	A-1	1 340 819,88	11,00	F	Taux fixe à 2,705%	2,705	121 892,48	35 511,28	0,00	0,00
000234	N	0,00	A-1	358 001,91	12,92	F	Taux fixe à 4,34%	4,340	20 961,00	15 199,20	0,00	1 218,96
154631	N	0,00	A-1	0,00	40,03	F	Taux fixe à 3,91%	3,910	16 197,22	59 860,01	0,00	19 626,92
213	N	0,00	A-1	204 304,06	10,98	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	3,164	17 210,18	5 458,99	0,00	110,15
237	N	0,00	A-1	591 076,97	13,50	V	Euribor 3m + 0,45%, flooré à 0,00%	3,164	41 969,46	15 625,03	0,00	107,77
273	N	0,00	A-1	4 874,22	0,87	F	Taux fixe à 2,95%	2,950	4 874,22	90,21	0,00	0,00
5324814	N	0,00	A-1	165 001,79	3,76	F	Taux fixe à 1,04%	1,040	40 609,98	1 557,98	0,00	305,45
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		995 627,90					175 850,73	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		957 254,30					172 652,93	0,00	0,00	0,00
000206	N	0,00	A-1	5 375,70	5,07	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	895,95	0,00	0,00	0,00
000210	N	0,00	A-1	1 741,58	0,70	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 741,58	0,00	0,00	0,00
000219	N	0,00	A-1	66 413,47	6,57	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	9 487,65	0,00	0,00	0,00
000220	N	0,00	A-1	15 856,80	1,76	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	7 928,40	0,00	0,00	0,00
000222	N	0,00	A-1	6 128,80	1,92	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 064,40	0,00	0,00	0,00
000223	N	0,00	A-1	2 498,40	1,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	1 249,20	0,00	0,00	0,00
000224	N	0,00	A-1	5 509,29	1,84	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 754,67	0,00	0,00	0,00
000230	N	0,00	A-1	20 709,44	2,38	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 903,13	0,00	0,00	0,00
10133151/01	N	0,00	A-1	11 177,75	4,75	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 235,55	0,00	0,00	0,00
1013315101	N	0,00	A-1	11 177,75	4,75	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 235,55	0,00	0,00	0,00
1029974102	N	0,00	A-1	20 344,80	1,38	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	10 172,40	0,00	0,00	0,00
1048403101	N	0,00	A-1	34 177,20	5,05	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	5 696,20	0,00	0,00	0,00
10604811	N	0,00	A-1	60 984,00	9,26	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 098,40	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
207	N	0,00	A-1	410 002,30	5,47	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	68 333,71	0,00	0,00	0,00
232	N	0,00	A-1	49 538,11	7,42	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	6 192,27	0,00	0,00	0,00
241	N	0,00	A-1	40 761,60	3,40	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	10 190,40	0,00	0,00	0,00
254	N	0,00	A-1	60 633,04	6,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	8 661,87	0,00	0,00	0,00
269	N	0,00	A-1	67 902,80	6,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	9 700,40	0,00	0,00	0,00
270	N	0,00	A-1	14 577,76	6,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 082,53	0,00	0,00	0,00
271	N	0,00	A-1	31 399,20	6,09	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	4 485,60	0,00	0,00	0,00
279	N	0,00	A-1	20 344,51	7,65	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	2 543,07	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		38 373,60					3 197,80	0,00	0,00	0,00
1085965	N	0,00	A-1	38 373,60	11,75	F	Taux fixe à 0,00%	0,000	3 197,80	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 096 101,31					650 448,88	218 422,55	0,00	25 901,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	32	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 096 101,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 0.00 €	2017-01-02

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-3 784 703,18	-3 784 703,18
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	3 037 480,18	3 037 480,18
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-747 223,00	-747 223,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	747 223,00	747 223,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-747 223,00	-747 223,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 365 493,90	1 365 493,90
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 942 927,58	1 942 927,58
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	577 433,68	577 433,68

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 365 493,90	I 1 365 493,90
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		790 135,51	790 135,51
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	680 135,51	680 135,51
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	110 000,00	110 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		575 358,39	575 358,39
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	445 275,00	445 275,00
020	Dépenses imprévues	130 083,39	130 083,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 942 927,58	III 1 942 927,58
Ressources propres externes de l'année (a)		300 000,00	300 000,00
10222	FCTVA	300 000,00	300 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 642 927,58	1 642 927,58
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	20 000,00	20 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	20 000,00	20 000,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	80 000,00	80 000,00
28131	Bâtiments	175 000,00	175 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	6 500,00	6 500,00
28141	Bâtiments sur sol d'autrui	80 000,00	80 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	800 000,00	800 000,00
28154	Matériel industriel	12 000,00	12 000,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	240 000,00	240 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	2 000,00	2 000,00
28182	Matériel de transport	6 000,00	6 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 000,00	8 000,00
28184	Mobilier	500,00	500,00
28188	Autres	50 000,00	50 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	142 927,58	142 927,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,50	0,00	8,50	7,50	1,00	8,50
Adjoint technique pal 1 cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,50	0,00	0,50	0,50	0,00	0,50
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Contrat P.E.C		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		10,50	0,00	10,50	8,50	2,00	10,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBE Patrick	
BAPTIST Mathias	
BARRE Jean Luc	
BEAUDOUIN Laurent	
BINET Blandine	
BISSON Jean-Marc	
BLAS Bruno	
BONVOISIN Patrice	
BOQUET Carie	
BOUCHER Dominique	
BOUET Benoit	
BOURNISIEN Martine	
BURET Dominique	
CABOT Brigitte	
CALMESNIL William	
CANTELOUP Christophe	
CHEVREAU Mickaël	
CLUZEL Aurelie	
COUREL Francis	
DA SILVA Emilie	
DARMOIS Alexis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

DE ANDRES Carole	
DEFLUBE Fabienne	
DOUYERE Marie-Jean	
DUCLOS Richard	
DUMESNIL Jean Francois	
DUONG Isabelle	
DUTILLOY Brigitte	
DUVAL Vanessa	
GAUTIER Florence	
GILBERT Odile	
GIRARD Fabrice	
HANGARD Vladimir	
LAMY Denis	
LECHAPTOIS Bruno	
LEFRANCOIS Jean-Luc	
LEGRIX Jean	
LEROY Dominique	
LOUVEL Maryline	
MARIE Philippe	
MAUVIEUX Kevin	
MONLON Laurette	
MORDANT Arnaud	
MOUCHEL Florence	
PLATEL Gerard	
QUESNEY Sonia	
ROBILLOT Philippe	
ROSA Mauricette	
ROULAND Rejane	
SENINCK Regis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SIMON Bertrand	
SWERTVAEGER Didier	
TIHY André	
TIMON Julien	
VALLEE Franck	
VETEL Alain	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),



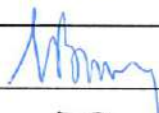




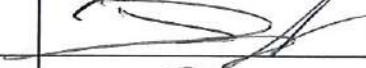








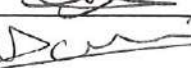

A le









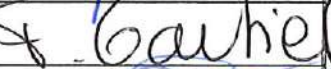










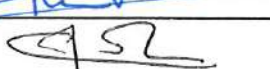
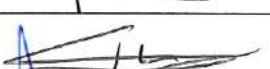




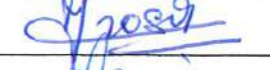


(1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

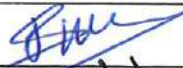





A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUBE Patrick	
BAPTIST Mathias	
BARRE Jean Luc	
BEAUDOUIN Laurent	
BINET Blandine	
BISSON Jean-Marc	
BLAS Bruno	
BONVOISIN Patrice	
BOQUET Carie	
BOUCHER Dominique	
BOUET Benoit	
BOURNISIEN Martine	
BURET Dominique	
CABOT Brigitte	
CALMESNIL William	
CANTELOUP Christophe	
CHEVREAU Mickaël	
CLUZEL Aurelie	
COUREL Francis	
DA SILVA Emilie	
DARMOIS Alexis	

IV – ANNEXES ARRETE ET SIGNATURES	IV D
DE ANDRES Carole	
DEFLUBE Fabienne	
DOUYERE Marie-Jean	
DUCLOS Richard	
DUMESNIL Jean Francois	
DUONG Isabelle	
DUTILLOY Brigitte	
DUVAL Vanessa	
GAUTIER Florence	
GILBERT Odile	
GIRARD Fabrice	
HANGARD Vladimir	
LAMY Denis	
LECHAPTOIS Bruno	
LEFRANCOIS Jean-Luc	
LEGRIX Jean	
LEROY Dominique	
LOUVEL Maryline	
MARIE Philippe	
MAUVIEUX Kevin	
MONLON Laurette	
MORDANT Arnaud	
MOUCHEL Florence	
PLATEL Gerard	
QUESNEY Sonia	
ROBILLOT Philippe	
ROSA Mauricette	
ROULAND Rejane	
SENINCK Regis	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

SIMON Bertrand	
SWERTVAEGER Didier	
TIHY André	
TIMON Julien	
VALLEE Franck	
VETEL Alain	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...
- (2) L'assemblée délibérante étant : .
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	42
Votants par procuration	14
Absents	25
Total des votes	51

7.1

L'an deux mille vingt cinq, le sept avril 2025 à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 25 mars 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, M. BISSON, M. BOUET, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme MONLON, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. CHEVREAU, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. VETEL, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme BOURNISIE, Mme MONTIER, Mme QUEVAL, M. FOU COURT, M. BESSARD, M. LEBOUCHER

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

MME DA SILVA A M.BESSARD, MME ROULAND A M.BISSON, MME GILBERT A M.FOU COURT, MME DEFLUBE A M. BOUET, M. DUMESNIL A M. LEBOUCHER, MME DUONG A M. LAMY, MME DUVAL A MME ROSA, M. BURET A M. BEAUDOUIN, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME CABOT A M. AUBE, M. DUCLOS A M. CANTELOUP, MME QUESNEY A MME MONLON, MME BOQUET A MME QUEVAL, M BLAS A MME BOURNISIE

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUTILLOY

N°DEL_0036_2025 Affectation des résultats 2024 - Budget annexe assainissement

Le Conseil communautaire vient d'adopter les comptes administratifs et comptes de gestion de l'exercice 2024 pour le Budget annexe assainissement de la Communauté de communes Pont-Audemer Val de Risle. Il convient d'en affecter les résultats.

Les résultats financiers suivants ont été constatés et validés au moment du vote du compte administratif 2024. Ils s'élèvent à :

À + 1257 561,06 € en fonctionnement ;

À - 3 784 703,18 € en investissement.

Les crédits restant à réaliser s'élèvent :

À 2 341 661,12 € en dépenses ;

À 5 379 141,30 € en recettes ;

Soit un excédent de financement de 3 037 480,18€.

Il est proposé d'affecter :

3 784 703,18 € en dépenses d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

510 338,06 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

747 223,00 € en excédent capitalisé (1068 – excédent de fonctionnement capitalisé)

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.1612-12,
VU l'instruction budgétaire M57 relative aux opérations budgétaires et comptables des communes et de leurs établissements publics,
VU les compte de gestion et compte administratif de l'exercice 2024

CONSIDÉRANT les résultats d'exécution du budget annexe assainissement de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle pour l'exercice 2024,

CONSIDÉRANT qu'il convient, en priorité, d'affecter en réserves une somme au moins égale au besoin de financement d'investissement constaté,

*Le Conseil Communautaire décide,
Après en avoir délibéré
A l'unanimité,*


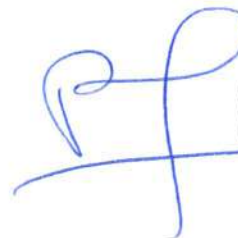
- **DE DÉCIDER** d'affecter les résultats des sections des comptes administratifs du budget annexe assainissement de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle pour l'exercice 2024 tel qu'indiqué ci-dessous.

3 784 703,18 € en dépenses d'investissement (Chapitre 001 - solde d'exécution de la section d'investissement) ;

510 338,06 € en recettes de fonctionnement (Chapitre 002 - résultat de fonctionnement reporté) ;

747 223,00 € en excédent capitalisé (1068 – excédent de fonctionnement capitalisé)

Pont-Audemer, le 7 avril 2025
le Président
qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL



Nombre de conseillers	56
En exercice	56
Présents	42
Votants par procuration	14
Absents	25
Total des votes	51

7.1

L'an deux mille vingt cinq, le sept avril 2025 à 19h00, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle, légalement convoqués par lettre individuelle en date du 25 mars 2025 se sont réunis, en session ordinaire sous la présidence de M. Francis COUREL

ELUS PRESENTS :

Mme DE ANDRES, M. LECHAPTOIS, M. BOUCHER, M. BISSON, M. BOUET, M. BONVOISIN, M. TIHY, M. HANGARD, M. LAMY, M. CALMESNIL, M. BARRE, M. MARIE, Mme CLUZEL, M. DARMOIS, M. CANTELOUP, Mme GAUTIER, M. TIMON, M. DUTILLOY, Mme ROSA, Mme LOUVEL, M. BEAUDOUIN, Mme MONLON, M. AUBE, Mme MOUCHEL, M. CHEVREAU, M. MAUVIEUX, M. VALLEE, M. MORDANT, M. ROBILLOT, M. DOUYERE, M. SWERTVAEGER, M. COUREL, M. VETEL, M. PLATEL, M. SIMON, M. LEGRIX, Mme BOURNISIEN, Mme MONTIER, Mme QUEVAL, M. FOUCOURT, M. BESSARD, M. LEMBOUCHER

ELUS REPRESENTES PAR UN POUVOIR :

MME DA SILVA A M.BESSARD, MME ROULAND A M.BISSON, MME GILBERT A M.FOUCOURT, MME DEFLUBE A M. BOUET, M. DUMESNIL A M. LEMBOUCHER, MME DUONG A M. LAMY, MME DUVAL A MME ROSA, M. BURET A M. BEAUDOUIN, M. LEFRANCOIS A MME DUTILLOY, MME CABOT A M. AUBE, M. DUCLOS A M. CANTELOUP, MME QUESNEY A MME MONLON, MME BOQUET A MME QUEVAL, M BLAS A MME BOURNISIEN

SECRETAIRE DE SEANCE : M. DUTILLOY

N°DEL_0041_2025 Budget primitif 2025 - budget annexe assainissement

Il est proposé au Conseil communautaire d'examiner le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 du budget annexe assainissement de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle, faisant suite au débat sur les orientations budgétaires, et son rapport, qui s'est tenu le 10 mars 2025.

Ce budget primitif est construit en fonction des dernières informations transmises par l'Etat, ou, à défaut, sur la base d'estimations sincères, prudentes et raisonnables au moment de sa préparation. Il sera amendé en cas de besoin en cours d'exercice par décisions modificatives, afin de tenir compte des ajustements nécessaires en recettes comme en dépenses.

Pour rappel, la loi NOTRe dans son article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles soit jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Le présent rapport et ses annexes répondent à cette obligation pour la Communauté de communes.

L'équilibre général du projet de budget primitif 2025 s'établit comme suit :

La section de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 3 816 280,13 € selon la répartition par chapitre suivante :

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 076 050,00		1 076 050,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	520 000,00		520 000,00
014	Atténuations de produits	140 000,00		140 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 513,00		20 513,00
66	Charges financières	280 000,00	0,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	101 500,00	0,00	101 500,00
68	Dot. Amortist., dépréciat°, provisions	6 000,00	1 500 000,00	1 506 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	29 289,55		29 289,55
023	Virement à la section d'investissement		142 927,58	142 927,58
	Dépenses d'exploitation – Total	2 173 352,55	1 642 927,58	3 816 280,13

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 000,00		4 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 845 000,00		2 845 000,00
75	Autres produits de gestion courante	50,00		50,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100,00	445 275,00	445 375,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	11 517,07	11 517,07
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	2 849 150,00	456 792,07	3 305 942,07

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	510 338,06
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	3 816 280,13
---	---------------------

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 8 190 666,88 € restes à réaliser inclus selon la répartition par chapitre suivante :

Dépenses d'investissement :

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	445 275,00	445 275,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		11 433,68	11 433,68
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	790 135,51	0,00	790 135,51
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	3 576,00		3 576,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	100 998,40	0,00	100 998,40
21	Immobilisations corporelles (6)	321 343,10	0,00	321 343,10
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 503 118,62	100 000,00	2 603 118,62
020	Dépenses imprévues	130 083,39		130 083,39
	Dépenses d'investissement – Total	3 849 255,02	556 708,68	4 405 963,70

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	3 784 703,18
--	---------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 190 666,88
---	---------------------

Recettes d'investissement :

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	300 000,00	0,00	300 000,00
13	Subventions d'investissement reçues	5 400 516,30	0,00	5 400 516,30
20	Immobilisations incorporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
28	Amortissement des immobilisations		1 500 000,00	1 500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation		142 927,58	142 927,58
Recettes d'investissement – Total		5 700 516,30	1 742 927,58	7 443 443,88
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				0,00
				+
AFFECTATION AUX COMPTES 106				747 223,00
				+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				8 190 666,88

Aussi et au regard de ce qui précède,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2, L. 5217-10-6, relatifs à l'adoption et l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

VU la loi NOTRe n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République,

VU la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'organisation territoriale de la République, et notamment ses articles 11 et 13 prévoyant l'organisation obligatoire d'un débat d'orientation budgétaire dans les deux mois précédant le vote du budget pour les communes de plus de 3 500 habitants,

VU la délibération du 10 mars 2025 relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2025,

VU la délibération relative à l'adoption du compte de gestion, en date du 7 avril 2025,

VU la délibération relative à l'approbation du compte administratif du budget principal et des budgets annexe de Pont-Audemer pour l'exercice 2025 en date du 7 avril 2025,

VU la délibération relative à l'affectation des résultats du budget principal et des budgets annexes de Pont-Audemer pour l'exercice 2025 en date du 7 avril 2025,

VU les délibérations du 7 avril 2025 fixant les taux de fiscalité directe locale pour 2025,

VU l'instruction budgétaire M57 ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission des finances du 24 mars 2025 ;

Le Conseil Communautaire décide,

Après en avoir délibéré

A l'unanimité,

- **D'ADOPTER** le budget primitif 2025 annexe assainissement de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle, tel qu'exposé ci-avant, et conformément au document budgétaire joint en annexe à la présente délibération.
- **DE VOTER** le budget primitif 2025 annexe assainissement de la manière suivante :
 - Au niveau du chapitre pour la section d'investissement sans opération
 - Au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
- **DE DÉCIDER** d'appliquer la fongibilité de crédits conformément à la nomenclature comptable M57.

- **D'AUTORISER** le Président de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (article L. 5217-10-6 du CGCT). Dans ce cas, le Président informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance.
- **D'APPROUVER** le report anticipé des résultats prévisionnels et des restes à réaliser de l'exercice 2025 au budget primitif de l'exercice 2025 du budget annexe assainissement de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle.

Pont-Audemer, le 7 avril 2025

le Président

qui certifie que la présente délibération a été
adressée à la Préfecture de l'Eure



Francis COUREL